NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200691 - Vallée de l'Euille

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200691

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Euille

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

29/04/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/11/2020

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042738169

Explication(s) :

màj après validation DOCOB et reconsultation des collectivités locales

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,25861°

Latitude : 44,67639°

2.2 Superficie totale

331 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
33	Gironde	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
33040	BEGUEY
33081	CADILLAC
33152	DONZAC
33156	ESCOUSSANS
33215	LADAUX
33231	LAROQUE
33308	OMET
33008	PORTE DE BENAUGE
33464	SAINT-PIERRE-DE-BAT
33515	SOULIGNAC
33523	TARGON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		7,94 *(2,4 %)*		P	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		58,59 *(17,7 %)*		P	B	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	79,44 *(24 %)*		P	A	C	B	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
				Taille			Cat.		A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Min	Max	Unité	C\|R\|V\|P	Qualité des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	50	150	i		M	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p	50	100	i		M	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p	10	50	i		M	C	B	C	B

M	1321	*Myotis emarginatus*	p	10	20	i		M	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p	10	15	i		P	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	p	10	50	i		M	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p			i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Anguilla anguilla*	144	408	i				X		X	X
I		*Maculinea arion*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	4,23 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10,16 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	26,1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2,09 %
N14 : Prairies ameliorées	0,56 %
N16 : Forêts caducifoliées	44,49 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3,64 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3,77 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4,96 %

Autres caractéristiques du site

Le linéaire de l'Euille s'étend de la ville de Targon jusqu'à sa confluence avec la Garonne, en rive droite, au niveau de la commune de Cadillac. Le site s'étire du nord vers le sud sur un linéaire d'environ 25 km répartis de la façon suivante : 18 km de rivière de l'Euille, 3.7 km de ruisseau le Saint-Pierre-de-Bat et 3.3 km de ruisseau de la Boye.

Le périmètre Natura 2000 de la Vallée de l'Euille est principalement forestier et dans une moindre mesure agricole.
Les milieux forestiers, regroupant différents types de boisements et les espaces en voie d'enfrichement (végétations arbustives en mutation), représentent l'occupation du sol majoritaire puisque 58.5% du périmètre est concerné. L'analyse diachronique du territoire, faite de 1967 à 2009, montre une évolution positive des surfaces forestières du fait de l'abandon de la pratique de l'élevage. Les prairies naturelles s'embroussaillent.
Les surfaces à vocation agricole représentent 31.5% du périmètre. La majeure partie correspond à des prairies (26%). L'analyse diachronique du territoire atteste d'un maintien de ces surfaces mais avec une reconversion du territoire : les cultures et prairies laissent la place à la vigne.
Les territoires artificialisés représentent une part de 8.5%. Les surfaces en eau ne représentent qu'une part négligeable (4.2%). Selon l'analyse diachronique, les surfaces en eau ont augmenté depuis les années 80 avec la création du Lac de Laromet et de nombreuses retenues collinaires.

L'Euille étant un cours d'eau forestier de 2nd catégorie piscicole et de qualité d'eau médiocre, l'enjeu du DOCOB sera de restaurer l'état de qualité d'eau et le potentiel d'accueil pour les espèces. Certains dysfonctionnements (pollutions, entretiens inappropriés et absence de gestion hydraulique) ont été ciblés dans le diagnostic. La réduction de ces causes sera intégrée dans les actions de gestion.

Vulnérabilité
: Les principales menaces identifiées sur le site sont celles qui vont porter atteinte à la qualité du cours d'eau et aux zones humides associées (pollutions, barrage à la continuité écologique, prélèvements illégaux, etc.). Elles sont liées à l'activité viticole mais aussi aux réseaux d'assainissements qui s'améliorent.
Le développement du tourisme et de nombreux aménagement de loisir amène un développement socio-économique et culturel nécessaire à la Vallée de l'Euille. En contrepartie, la fréquentation croissante de la population sur le territoire tend à redouter un problème de dérangement des populations de mammifères (Vison d'Europe, Loutre d'Europe et Chauves-souris).

Le développement du territoire entraine également une augmentation des surfaces artificialisées et une fragmentation du territoire. En parallèle, l'intensification des axes routiers est une très forte menace principalement pour le Vison d'Europe mais aussi pour la Loutre d'Europe. La déprise agricole entraine une disparition des prairies naturelles. Enfin, les espèces exotiques nuisibles peuvent entrer en concurrence avec les espèces natives et leurs êtres néfastes.

4.2 Qualité et importance

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Euille a été désigné pour la présence du Vison d'Europe et de l'habitat naturel remarquable de forêts alluviales dont la conservation est jugée prioritaire par la Directive « Habitats ».

Suite aux inventaires réalisés, le site Natura 2000 abrite 3 habitats et 10 espèces d'intérêt communautaire. Globalement, le site est dans un état de conservation moyen. Malgré le bon potentiel d'accueil du site, la population de Vison d'Europe est considérée dans un état critique.Le réseau de carrières sur le site a un fort potentiel écologique, l'enjeu chiroptère y est très important.

Sur le site Natura 2000, les foyers de biodiversité sont présents de manière dispersée sur l'ensemble du cours d'eau. L'amont a été désigné pour la présence de grandes surfaces d'habitats remarquables. La confluence a été désignée grâce à la présence de la Loutre d'Europe. Enfin, la Vallée de la Boye a un très fort potentiel grâce à la présence d'un réseau de carrières et d'habitats d'espèce qui peuvent être à la fois des territoires de chasse pour les chauves-souris et des couloirs de circulation pour les mammifères semi-aquatiques.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	D01.02	Routes, autoroutes		B
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	A02.02	Changement de type de culture		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		B
M	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	92 %

Collectivité territoriale	7 %
Domaine de l'état	1 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB_FR7200691-Vallée de l'Euille
Lien :
http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7200691.zip

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation